

- | | | |
|---|---|---------------|
| | * rejointoiement | - 2.528,24€HT |
| | * enlèvement des gravats | - 384,19€HT |
| | soit une moins-value totale de 10.073,19€HT | |
| - | travaux clocher : extérieur | |
| | * échafaudage | 12.239,01€HT |
| | * démoussage nettoyage | 2.529,79€HT |
| | * piquetage anciens enduits | 5.351,82€HT |
| | * rejointoiement | 26.969,16€HT |
| | * enlèvement gravats | 329,31€HT |
| | soit une plus-value pour le clocher extérieur de 47.419,09€HT | |
| - | travaux clocher : intérieur | |
| | * échafaudage | 2.887,78€HT |
| | * démoussage nettoyage | 278,11€HT |
| | * piquetage anciens enduits | 588,34€HT |
| | * rejointoiement | 2.964,81€HT |
| | * enlèvement gravats | 109,77€HT |
| | soit une plus value pour le clocher intérieur de 6.828,81€HT | |
| - | façade Nord : suppression d'un couvercle en pierre, soit une moins value de 117,97€HT | |

Si on fait la balance entre ces différents postes ci-dessus énoncés, on arrive à une plus value de 57.165,19€HT pour le lot maçonnerie, ce qui porterait le marché de l'entreprise LEFEBVRE à 193.397,53€HT.

En variante, on peut aussi proposer la pose d'un vitrail en façade nord, suite à la suppression de la chaufferie, pour un montant de 731,39€HT (devis atelier du Vitrail).

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux et donne tous pouvoirs au Maire pour la signature des avenants au marché ainsi que pour faire les demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général pour mener à bien ces travaux. La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2011.

PREMIERE REFLEXION de la ZONE 1Aub

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 22 octobre, il avait été décidé de confier au cabinet « La Fabrique des Paysages » dirigé par M.Thierry LEVERRIER et M.DOLIGEZ les études préalables d'urbanisme concernant l'aménagement des parcelles classées en zone 1Aub au cœur du village.

Une première réunion a eu lieu en mairie le 16 décembre 2010 pour présentation par ce cabinet de la première esquisse à la commission communale d'urbanisme : ce lotissement comprendrait 22 parcelles de superficie variant entre 1000m² et 360m² en accession à la propriété et 8 parcelles pour des logements réservés à des personnes âgées. Une liaison piétonne serait réalisée reliant la route de Beuzeville (départementale 68) à la rue du Pré Doré.

Il est bien entendu qu'il s'agit d'un document de travail qui servira de bases aux réunions de travail à venir. Déjà, le conseil municipal souhaite :

- déterminer précisément la zone constructible pour chaque parcelle
- gérer l'hydraulique du lotissement du Parc
- prévoir une réserve incendie à la place de la station d'épuration actuelle
- sous-sol interdit.

La prochaine réunion avec la commission communale d'urbanisme est prévue le 19 janvier 2011.

SYNDICAT EAU ST PHILBERT

Madame Françoise BIOT, déléguée communale, fait le rapport de la dernière réunion en date du 17 décembre du syndicat au conseil municipal. Aucune décision ne concerne particulièrement la commune de BONNEVILLE LA LOUVET. On peut noter le départ de M.HOMER, directeur de VEOLIA-EAU remplacé par M.DEHAINE et la mise en place du lancement de l'étude patrimoniale.

SYNDICAT EAU BEUZEVILLE

Monsieur Christian HOMO, délégué communal, fait le rapport de la dernière réunion en date du 30 novembre du syndicat au conseil municipal ; aucune décision ne concerne particulièrement la commune de BONNEVILLE LA LOUVET

COMMISSION TOURISME

Madame Maryvonne FONGARNAND, présidente de la commission communale tourisme et communication informe le conseil municipal que le site de la commune est en cours de rénovation. Des diaporamas seront mis en place

La grande fête communale est fixée au dimanche 26 juin avec randonnée matinale, pique-nique géant dans le bourg et diverses animations l'après-midi.

L'inauguration des travaux de l'église et de la place de la mairie est fixée le 4 juin 2011 avec la venue de canadiens (amis de Edgar SAVOYE).

COMMISSION VOIRIE

Monsieur Francis GOULLEY, président de la commission communale voirie, fait le bilan des travaux de voirie réalisés au cours de l'année 2010 particulièrement le chemin de la Butte Rossignol dont la réception définitive des travaux a eu lieu le 10 janvier 2011. Il y a eu un excès de cailloux répartis dans ce chemin par l'entreprise EUROVIA mais le conseil municipal ne souhaite pas participer financièrement à ce surplus non justifié.

En ce qui concerne les travaux de voirie à retenir pour les prochaines années on peut noter, à réaliser par entreprise de travaux publics :

- chemin des Sablons (des Bosquets à St Louis) à inscrire sur l'exercice 2011
- chemin de la Cavellerie (début et fin)
- chemin du Val Rivier (partie basse) prévoir bernage au préalable
- chemin des Monts Chevalliers (fin)
- chemin du Bois Louvet
- chemin de Maillot (prévoir bernage au préalable)
- chemin de la Croix Hauville (partie haute) prévoir bernage au préalable

Les chemins Niel, de la Planche Buhot et des Pieux pourront être entretenus par les employés communaux aidés par « l'équipe du Conseil Municipal ».

D'autre part, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, souhaite confier à l'ASTA l'ouverture d'un certain nombre de chemins pour la randonnée.

ATTRIBUTION SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne lecture des diverses demandes de subvention reçues à ce jour. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

Association Scléroses en plaques	30€
Maison Familiale Vimoutiers (1 élève)	30€
Association Cancer	30€
A.F.M	30€

Association contre le SIDA	30€
Subvention 1 élève Lycée Pont-Audemer	30€
Souvenir Français	150€

Les subventions attribuées aux associations communales seront étudiées lors de la prochaine réunion du conseil municipal, lorsque chaque président d'association aura remis rapports moral et financier à la présidente de la commission communale Associations.

REACTUALISATION DES TARIFS

1) Loyers (tarif mensuel)

- logement BLANCHARD	649€
- logement FRESNAIS	360€
- bureau Intercom	176€
- logement BIGOT	450€
- logement PAYOT	393€
- logement LEVACHER	475€
- logement ROBINE	363€
- logement COEURDOUX	640€
- logement rue du Pré Doré	600€

2) Salles communales

Aucune modification à apporter si ce n'est le chauffage de la salle du Pressoir porté à 20€ en période hivernale

3) Tennis

aucune modification soit 35€ l'abonnement annuel par adulte et 16€ pour les jeunes de moins de 16 ans ; Caution demandée de 70€

ASSAINISSEMENT : avancement du dossier et financement

Le dossier concernant la mise en place de l'assainissement collectif avec station d'épuration avait été transmis aux services de l'Etat pour validation du projet. Par arrêté en date du 30 décembre 2010, Monsieur le Préfet a donné un avis favorable.

Le planning des travaux est fixé comme suit :

- février 2011	appel offres
- 11 mars 2011	réponse à cet appel offres
- 1 ^{er} avril 2011	choix de l'entreprise
- mai 2011	ordre de service n°1
- juin 2011	ordre de service n°2

le montant des travaux sera financé par des subventions de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général, par un prêt à taux 0 de l'Agence de l'eau et par un emprunt communal sur 30 ans.

Une réunion publique sera mise en place dans les prochains mois, à l'attention des Bonnevillais concernés par ces travaux, afin de les informer sur ce programme important d'investissement.

INFORMATIONS DU MAIRE

- le repas des Aînés est fixé au 17 avril 2011

- remerciements de Monsieur le Maire aux familles MANCHON, HUMEL, CANIVET et FONGARNAND pour avoir donné des sapins pour la décoration du village pendant les fêtes de fin d'année. Remerciement également à l'association Bonneville Animations et particulièrement Maryvonne et Jacqueline qui ont fait les achats de jouets pour les enfants de l'école, jouets distribués en mairie le 17 décembre par les « Mères Noël ».
- le conseil municipal devra se prononcer lors de la prochaine réunion sur un transfert éventuel de la cantine (gestion du bâtiment) à la communauté de communes.
- Remerciements à Monsieur DONDAIN ayant offert un téléviseur au groupe scolaire

LECTURE du CAHIER de LIAISON